

**Séance du :** 20 avril 2017

n°36/2017

**L'an deux mille dix-sept, le vingt avril à 17 heures.**

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 10 avril 2017, le comité syndical a été à nouveau convoqué pour le 20 avril 2017 et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 11 avril 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

**Etaient présents :**

**Délégués titulaires :**

Mme Colette CABROL, Nathalie NACCACHE.

Mrs Georges MERIC, Guy BONDOUY, Jean-Claude de BORTOLI, Michel BROUSSE, Michel FERRET, Bertrand GELI, Jean-Luc GOUXETTE, Robert LIGNERES, Jean-François PAGES, Patrick de PERIGNON, Jean-Marie PETIT, Christophe PRADEL, Armand de PRADIER D'AGRAIN, Pierre VIDAL.

**Avaient donné pouvoir :**

F.DEMANGEOT à H.NAUDINAT, E.ESCRICH-FONS à R.MASSICOT, P.FRAISSE à N.CALMET, O.GUERRA à R.DUFOUR, M.SIE à J.LATCHE, B.STUDER à JP.POISSENOT, M.TOUZELET à JP.MONTEIL.

En exercice : 63

Présents ou représentés : 23

**Délégués suppléants :**

Mme Nelly CALMET.

Mrs Roger DUFOUR, Jean LATCHE, Albert MAMY, Robert MASSICOT, Jean-Paul MONTEIL, Hubert NAUDINAT, Jean-Paul POISSENOT, Emmanuel POUILLES.

**Excusés :**

Mmes Evelyne FABRE-DURAND, Marie-Claire GAROFALO, Sophie MANIAGO, Josiane RANCINANGUE.

Mrs Jacques DANJOU, Jacques DOUMERC, Michel DUTECH, Gilbert HEBRARD, Patrick MAUGARD, Pierre POUNT-BISET, Jean-Pierre QUAGLIERI, Alain ROUQUAYROL, Serge SERRANO, Marc TARDIEU, Etienne THIBAUT, Daniel VIENNE.

**Objet : Demande de subvention d'ingénierie 2017 auprès de la Région Occitanie**

Vu la délibération n°23/2014 du 15 septembre 2014 portant modification des statuts du Syndicat Mixte du Pays Lauragais,

Vu l'arrêté inter préfectoral du 24 décembre 2014 portant transformation du Syndicat Mixte du Pays Lauragais en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Vu la signature du Contrat Régional Unique avec la Région Midi-Pyrénées, le 17 décembre 2015,

Vu la fusion des régions Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon en 2016 emportant la création de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée,

Monsieur le Président rappelle qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2015, le Pays Lauragais s'est structuré en PETR, articulé autour de 3 principales missions : la révision du SCOT, le lancement de la nouvelle programmation Leader et l'élaboration du projet de territoire.

Monsieur le Président indique que la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, dans le cadre de son nouveau dispositif de contractualisation, prévoit de poursuivre son soutien à l'ingénierie des territoires organisés et notamment auprès des Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux.

Il convient donc, de solliciter ces crédits auprès de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée sur la base du précédent dispositif d'accompagnement et des dépenses d'ingénierie inscrites au budget primitif 2017 pour un montant de 49 845 € (calé sur le montant alloué pour l'ingénierie 2016).

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :**

1°) – **Autorise** le Président, ou son représentant, à solliciter les crédits d'ingénierie auprès de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée,

2°) – **Autorise** le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette présente délibération.

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.**

Fait à Avignonet-Lauragais, le 20 avril 2017

**Le Président**



**Georges MERIC**

**Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais**

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr